

INTERSYNDICALE PRÉCARITÉ DANS L'ÉDUCATION NATIONALE



Cette année encore, le ministère Blanquer fait sa rentrée auprès des AESH avec un cartable bien fourni. Conditions d'emploi et de rémunération précaires, formations quasi inexistantes, généralisation délétère des PIAL et dégradation des conditions de travail sont à nouveau au rendez-vous pour cette rentrée 2021.

Alors que l'année écoulée a été remarquablement jalonnée par une mobilisation grandissante, le ministère ne cesse de répondre aux revendications fièrement portées par les AESH par un mépris persistant et des mesures aussi indignes qu'insuffisantes.

UNE NOUVELLE GRILLE SALARIALE AU RABAIS

Malgré les annonces du Grenelle de l'Éducation, le ministre a publié cet été les décrets fixant les revalorisations salariales. Elles restent bien maigre et Jean-Michel Blanquer maintient les AESH dans la précarité. De plus, rien n'a été fait pour une reconnaissance d'un temps plein pour 24h d'accompagnement, la création d'un statut de fonctionnaire ou l'abandon des PIAL

GÉNÉRALISATION DES PIAL ET DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les PIAL n'ont eu d'autre effet que de sérieusement dégrader des conditions de travail déjà difficiles pour les collègues ainsi que les conditions d'accompagnement des élèves. Les AESH font face à la hausse du nombre d'élèves à accompagner, à la multiplication de leurs lieux de travail ainsi que leurs temps de trajet.

Pour vous soutenir dans ce contexte difficile, pour répondre à vos questions, pour nous organiser en vue de la grève du 19 octobre, nous vous donnons rendez-vous :

le Jeudi 7 octobre 2021 de 12h30 à 17h
à la bourse du travail à Angers (place Imbach)

Cette réunion donne droit à une absence sur temps de travail pour une raison syndicale. Il vous faut juste prévenir votre établissement avant **le Mardi 5 octobre** en vous servant du modèle de courrier ci-dessous.

Vous n'êtes pas obligé.e de participer à l'ensemble de la demi-journée, la durée de cette réunion a été décidée afin de permettre à chacun.e de venir discuter ne serait-ce qu'une heure ou deux et même sur un temps de pause (pour les angevin.es)